



Nouvelles du terrorisme et du conflit israélo-palestinien

(31 décembre 2014 - 6 janvier 2015)



Mahmoud Abbas ratifie vingt conventions internationales suite à l'échec de l'appel au Conseil de sécurité (Wafa, 31 décembre 2014)

Principaux points

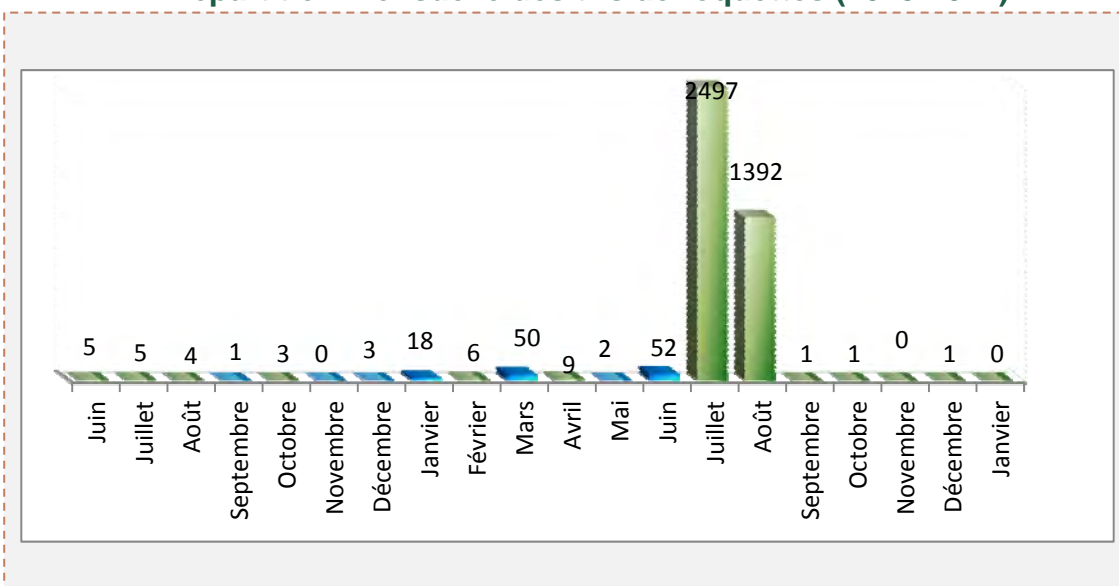
- Les incidents se poursuivent à la frontière entre Israël et la bande de Gaza. A Hébron, une cellule terroriste proche de l'Etat islamique qui prévoyait notamment d'assassiner un soldat de Tsahal et d'utiliser son uniforme et son arme pour commettre un attentat a été démantelée. En Judée-Samarie et à Jérusalem Est, les attaques à l'arme blanche se poursuivent ainsi que les tirs de cocktails Molotov et de pierres.
- La proposition de résolution soumise par l'Autorité Palestinienne au vote du Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas vu le jour. En réaction, l'AP a officiellement ratifié l'adhésion à vingt conventions internationales, dont la CPI de la Haye. Le Hamas, qui était opposé à l'appel au Conseil de sécurité, a salué l'adhésion de l'AP à la CPI.
- En riposte, Israël a gelé le transfert de millions de shekels des taxes perçues pour l'AP. Des responsables palestiniens ont vivement critiqué la décision d'Israël. Les Etats-Unis se sont déclarés opposés à la demande de l'AP de rejoindre la CPI et ont qualifié le gel des avoirs de l'AP par Israël de "mesure aggravant les tensions" et ont appelé les deux parties à éviter des mesures unilatérales.

Sud d'Israël

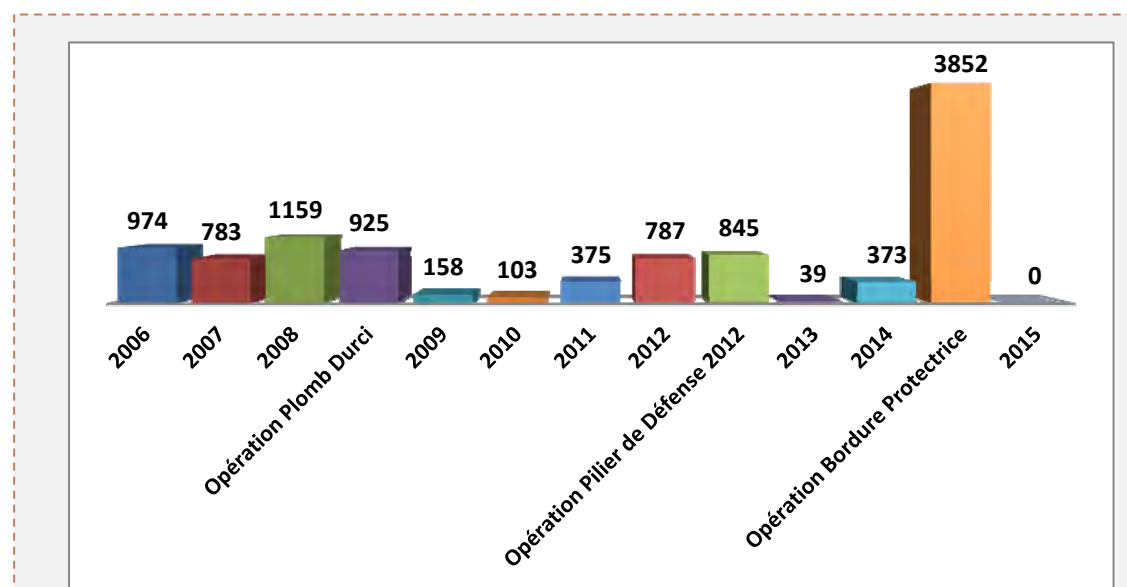
Tirs de roquettes et d'obus de mortier sur Israël

- Aucun tir de roquette ni d'obus de mortier n'a été signalé cette semaine en territoire israélien.

Répartition mensuelle des tirs de roquettes (2013-2014)¹



Répartition annuelle des tirs de roquettes sur le Sud d'Israël²



¹ Exact à la date du 6 janvier 2015. Les statistiques ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier ni les roquettes tirées qui se sont abattues dans la bande de Gaza.

³ Ces données ne tiennent pas compte des tirs d'obus de mortier.

Incidents à la frontière avec la bande de Gaza

■ Les incidents se sont poursuivis cette semaine le long de la barrière de sécurité entre Israël et la bande de Gaza :

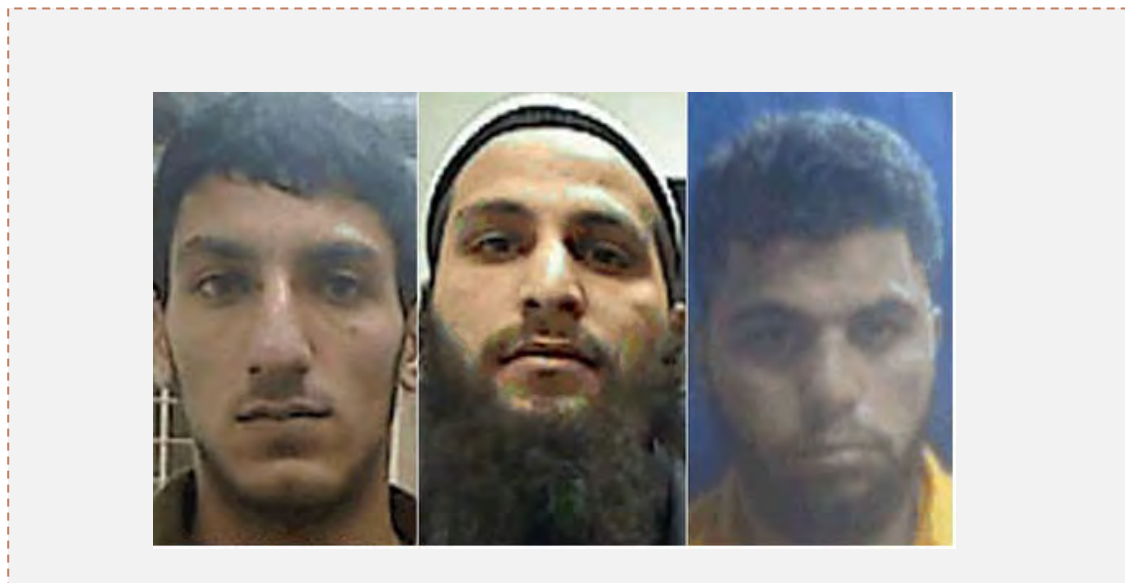
- **Le 2 janvier 2015**, près de cinquante Palestiniens se sont attroupés près de la barrière de sécurité au Nord de la bande de Gaza. Une patrouille de Tsahal a tiré dans leur direction pour les disperser. Un Palestinien qui s'était approché de la barrière a été touché à la jambe et a été légèrement blessé (Page Facebook Red Alert, 2 janvier 2015).
- **Le 31 décembre 2014**, des soldats de Tsahal ont arrêté trois Palestiniens qui s'étaient infiltrés de la bande de Gaza en Israël. Les trois ont été transférés pour interrogatoire (Page Facebook Red Alert, 31 décembre 2014).

Jérusalem et la Judée-Samarie

Arrestation d'une cellule proche de l'Etat islamique à Hébron

■ Les forces de sécurité israéliennes ont arrêté en Novembre 2014 une cellule terroriste proche de l'Etat islamique du point de vue idéologique et religieux. Tous les membres étaient résidents de Hébron. L'un d'entre eux a avoué au cours de son interrogatoire que l'intention du groupe était de mettre en place une cellule de l'Etat islamique chargée de commettre des attentats.

■ Un des projets d'attentats était de tuer un soldat de Tsahal et de voler son uniforme et son arme et de les utiliser dans une fusillade. Deux des membres de la cellule sont sortis exécuter le plan, mais ont abandonné l'idée. Un autre membre a avoué qu'il avait prévu de tuer un Israélien près de Hébron et de voler son arme. Il a également avoué avoir fabriqué avec un autre membre plusieurs engins explosifs improvisés, dont un a été lancé sur un détachement de Tsahal (Shabak.gov.il, 4 janvier 2015).



Trois des quatre membres de la cellule proche de l'Etat islamique
(Services de sécurité générale, 4 janvier 2015)

Jusqu'à présent, seuls quelques Palestiniens de Judée-Samarie ont rejoint les rangs des organisations du jihad en Syrie et en Irak ou ont tenté d'agir en leur nom. La raison en est que l'islam salafiste jihadiste n'est pas significatif en Judée-Samarie, où les organisations salafistes jihadistes ne sont pas établies et organisées. Leurs membres en Judée-Samarie sont probablement inspirés et reçoivent des informations sur les organisations jihadistes en Syrie et en Irak par Internet.

Violences dans le cadre de la "résistance populaire"

■ La semaine écoulée a été marquée par la poursuite des violences avec notamment des tirs de pierres et de cocktails Molotov. Par ailleurs, plusieurs attaques à l'arme blanche visant les forces de sécurité israéliennes à des barrages routiers ont été déjouées. Ci-après les principales attaques :

- **Le 5 janvier 2015**, des gardes-frontières ont arrêté un Palestinien qui avait tenté poignarder un soldat à un barrage routier dans la région de Qalqilya. Le Palestinien était âgé d'environ 20 ans et était originaire de Qalqilya (Page Facebook de la Police israélienne, 5 janvier 2015).

- **Le 3 janvier 2015**, des Palestiniens ont ouvert le feu au barrage routier de Salem au Nord-Ouest de Jénine Salem. Il n'y a pas eu de victimes. Le bâtiment a été endommagé. Les forces de Tsahal ont fouillé le secteur (Page Facebook Red Alert, 3 janvier 2015).

- **Le 1^{er} janvier 2015**, trois cocktails Molotov ont été lancés sur une résidence dans le quartier de Ras al-Amud à Jérusalem-Est. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts (Page Facebook Red Alert, 1^{er} janvier 2015).
- **Le 31 décembre 2014**, des policiers israéliens ont identifié un individu masqué armé de pierres près de la localité d'Ofra. Ils l'ont poursuivi et il a lancé un couteau dans leur direction. Un fois arrêté, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une adolescente.
- **Le 31 décembre 2014**, des cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille de sécurité à l'Université hébraïque sur le mont Scopus depuis le village d'Issawiya. Il n'y a pas eu de victimes. Un véhicule en stationnement a été endommagé (Page Facebook Red Alert, 31 décembre 2014).
- **Dans la nuit du 31 décembre 2014**, les forces de Tsahal opérant à Jénine ont saisi plusieurs armes, dont une arme improvisée, des grenades improvisées, des munitions et de l'équipement volé à Tsahal. Deux suspects ont été appréhendés (Porte-parole de Tsahal, 1^{er} janvier 2015).
- **Le 30 décembre 2014**, des gardes-frontières positionnés au barrage de Shuafat ont arrêté un Palestinien après avoir reçu des informations sur son intention d'attaquer des civils ou des membres des services de sécurité. Un couteau a été trouvé en sa possession (Page Facebook de la Police israélienne, 30 décembre 2014).

La bande de Gaza

La situation aux terminaux

Le terminal de Rafah

- Le terminal de Rafah est toujours fermé. **Maher Abu Subha**, le directeur de l'administration des terminaux dans la bande de Gaza, a déclaré que des contacts étaient en cours avec les Egyptiens en vue de l'ouverture du terminal, fermé depuis une longue période. Il a affirmé que l'Egypte avait promis de rouvrir le terminal de Rafah au moins deux jours par semaine (Alresala.net, 30 décembre 2014).
- **Maher Abu Subha** a également déclaré que rien n'avait changé à ce jour concernant le transfert du contrôle des terminaux de la bande de Gaza au gouvernement de consensus national palestinien. Le porte-parole du Hamas **Sami Abu Zuhri** a accusé le nouveau gouvernement palestinien d'esquiver sa responsabilité dans la bande de Gaza. Il

a affirmé que la demande de Rami Hamdallah, le Premier ministre du gouvernement palestinien, de contrôler les terminaux, était une excuse parce qu'ils ne sont pas gérés par des employés de l'ancienne administration *de facto* du Hamas (Samanews.com, 4 janvier 2015). **Remarque** : En réalité, le Hamas contrôle les terminaux, qui sont gérés par des membres de ses forces de sécurité.

Le terminal d'Erez

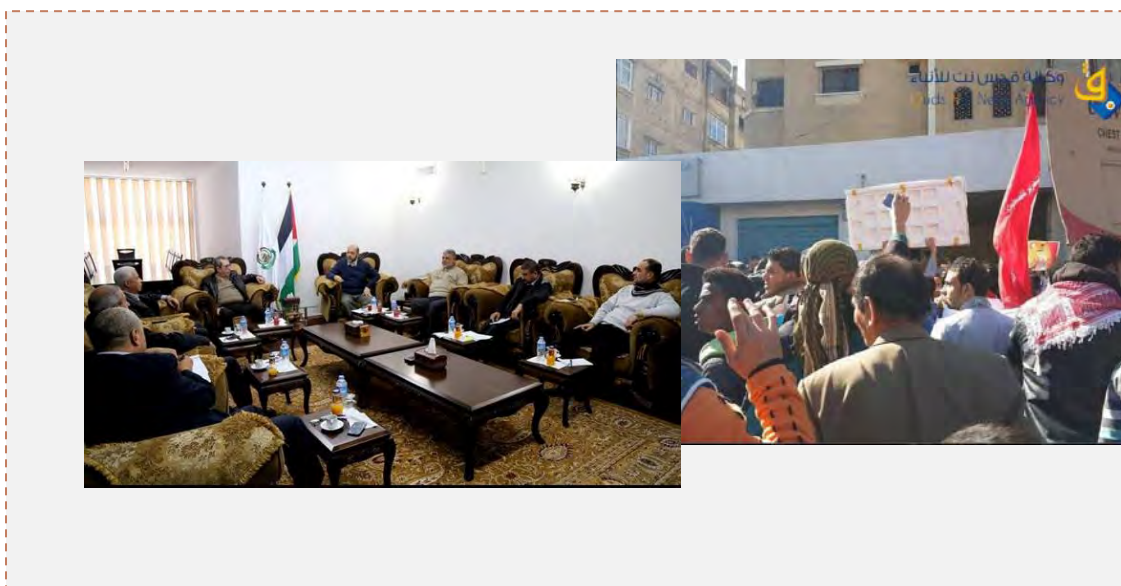
■ Le 4 janvier 2015, des Palestiniens chrétiens sont retournés dans la bande de Gaza par le terminal après avoir séjourné à Bethléem pour les fêtes. Des Gazaouites sont également rentrés dans la bande de Gaza après avoir reçu des soins médicaux (Page Facebook PALINFO, 4 janvier 2015).



Retour de Palestiniens dans la bande de Gaza par le terminal d'Erez
(Page Facebook Palinfo, 4 janvier 2015)

Reconstruction de la bande de Gaza

■ Les activités de reconstruction de la bande de Gaza se déroulent toujours avec lenteur. En protestation contre la pénurie d'électricité, des membres du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) ont organisé une manifestation devant les bureaux de la compagnie d'électricité à Jabaliya, ont critiqué l'AP et le Hamas et leur ont imputé la responsabilité de la situation (Qudsnet, 5 janvier 2015). Le 5 janvier 2015, Mussa Abu Marzouq, le vice chef du bureau politique du Hamas, a rencontré des responsables du FPLP et s'est entretenu avec eux de la crise d'électricité dans la bande de Gaza et des moyens de résoudre la détresse actuelle de la bande de Gaza (Felesteen al-A'an, 5 janvier 2015).



Droite : Manifestation du FPLP devant les locaux de la compagnie d'électricité à Jabaliya en protestation contre la pénurie d'électricité dans la bande de Gaza (Qudsnet, 5 janvier 2015). Gauche : Rencontre entre Mussa Abu Marzouq et des responsables du FPLP (Felesteen al-'Aan, 5 janvier 2015)

- **Ismail Haniya**, le vice chef du bureau politique du Hamas, a critiqué le fonctionnement du gouvernement de l'Autorité Palestinienne et l'a accusé de gestion immorale de la bande de Gaza, affirmant que le Hamas a renoncé au pouvoir pour offrir une vie meilleure aux résidents de la bande de Gaza (Sama, 4 janvier 2015).

Arrivée à Gaza d'un convoi d'Oman

- Le 30 décembre 2014, une délégation d'Oman est arrivée à Beit Hanoun (Nord de la bande de Gaza) avec 1000 caravanes (Page Facebook Paldf, 30 décembre 2014).

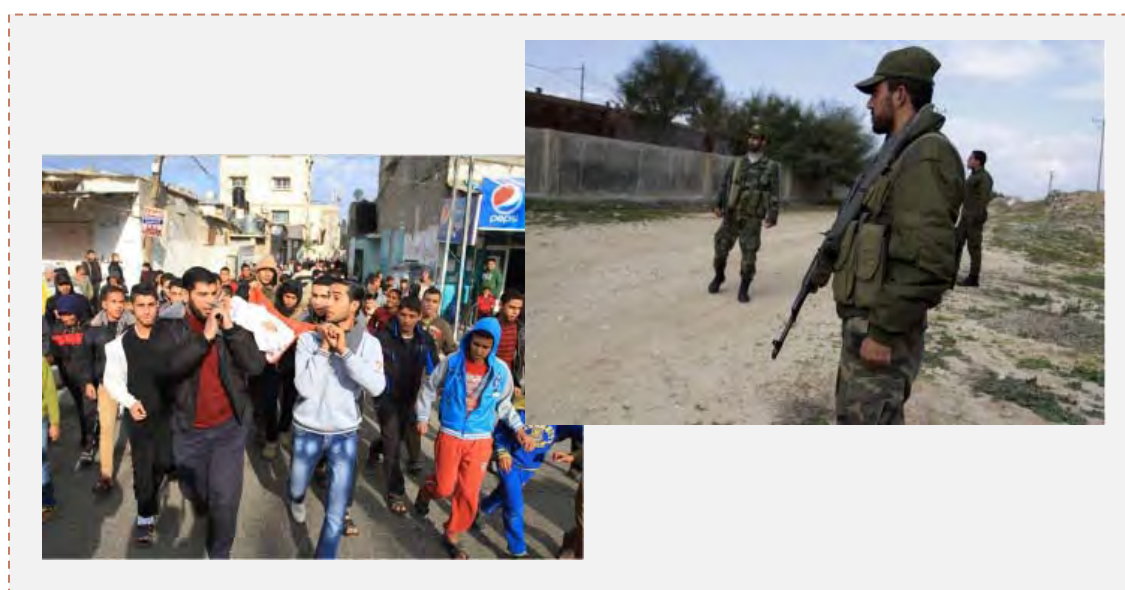


Gauche : La délégation d'Oman à Beit Hanoun. Droite : Caravane offerte, portant les drapeaux de Jordanie et d'Oman (Page Facebook Paldf, 30 décembre 2014)

Mort d'un Palestinien à la frontière entre Gaza et l'Egypte

■ Le 2 janvier 2015, un Palestinien a été tué et trois autres ont été arrêtés par les forces de sécurité égyptiennes alors qu'ils tentaient de franchir la frontière entre la bande de Gaza et l'Egypte. **Ce n'est pas le premier incident du genre depuis que l'armée égyptienne a établi une zone tampon entre Rafah et la bande de Gaza.** Les médias palestiniens ont annoncé la mort de **Zaki Iyad al-Hubi**, âgé de 27 ans. Les Palestiniens ont affirmé qu'il a été abattu alors qu'il était toujours du côté palestinien de Rafah. Le Hamas a condamné l'incident et a dépêché des forces de sécurité à la frontière (Page Facebook PALINFO, 3 janvier 2015).

■ **Iyad al-Bazam**, porte-parole du ministère de l'Intérieur de la bande de Gaza, a condamné la mort d'al-Hubi, la qualifiant d'évolution dangereuse et d'usage excessif de la force. Il a affirmé que le franchissement de la frontière avait été motivé par la pauvreté et le siège de la bande de Gaza. Pendant ses funérailles, des appels ont été lancés, accusant l'armée égyptienne de l'avoir tué avoir préméditation et appelant l'Egypte à ouvrir le terminal de Rafah (PALINFO et page Facebook du ministère de l'Intérieur, 2 et 3 janvier 2015).



**Droite : Membres des services de sécurité du Hamas à la frontière entre Gaza et l'Egypte.
Gauche : Funérailles d'al-Hubi à Rafah (Page Facebook Palinfo, 3 janvier 2015)**

■ Selon des rapports récents, les forces de sécurité égyptiennes ont décidé d'étendre la zone tampon le long de la frontière entre l'Egypte et la bande de Gaza à une largeur de 2000 mètres et une longueur de 14 km (Shorouknews.com, 30 décembre 2014). Il a également été signalé que la seconde phase d'évacuation des habitants de la région allait

débuter au cours de la semaine prochaine (Youm7.com, 30 décembre 2014). L'Egypte a nié les rapports (Dot Misr, 4 janvier 2015).

La délégation ministérielle interrompt sa visite à Gaza

■ La délégation de ministres de l'AP en visite dans la bande de Gaza a raccourci son séjour qui devait durer une semaine et est rentrée après quatre jours seulement. Selon les rapports, la raison du départ est liée aux divergences entre les parties durant la visite et à l'agressivité envers la délégation.

■ L'accueil réservé dans la bande de Gaza à la délégation de ministres palestiniens était glacial et a été suivi de manifestations de protestations et de barrages. Ainsi, plusieurs fonctionnaires du Hamas ont tenté d'empêcher les ministres de sortir de l'hôtel où ils séjournaient ou d'entrer au siège du gouvernement. Les services de sécurité ont empêché une partie des ministres de rencontrer les responsables des ministères (Ma'an, 31 décembre 2014).



Caricature montrant le manque de confiance entre Gaza et Ramallah
(Page Facebook Palinfo, 31 décembre 2014)

L'Autorité Palestinienne

Echec de l'appel palestinien au Conseil de sécurité

■ Le projet de résolution palestinienne n'a pas reçu les neuf votes nécessaires au Conseil de sécurité des Nations Unies. La résolution comprenait un appel à organiser des négociations pendant un an, puis l'annonce de la fin de l'occupation israélienne fin 2017 et le gel de la construction dans les implantations. Elle incluait également une référence à

Jérusalem-Est comme capitale de l'Etat palestinien et une solution à la question des réfugiés sur la base de la résolution 194 de l'ONU.

■ **Huit membres du Conseil de sécurité ont voté en faveur de la résolution palestinienne** (France, Luxembourg, Russie, Chine, Chili, Argentine, Tchad et Jordanie). **Deux ont voté contre** (États-Unis et Australie) et **cinq se sont abstenus** (Corée du Sud, Grande-Bretagne, Lettonie, Ruanda et Nigeria) (AFP, 30 décembre 2014).

■ Des responsables de l'AP ont annoncé que l'AP allait rejoindre diverses organisations et conventions internationales et soumettre le projet de résolution au Conseil de sécurité à nouveau en 2015. Ainsi :

- Dans un discours prononcé à l'ouverture d'une exposition intitulée "Jérusalem en mémoire" à Ramallah, **Mahmoud Abbas a affirmé que les Palestiniens étaient déterminés à rejoindre de nombreuses organisations internationales, malgré les sanctions et les pressions.** Il a ajouté que la direction de l'AP avait l'intention de **faire appel au Conseil de sécurité des Nations unies à nouveau, voire même dans la semaine,** après des consultations avec la Jordanie (Télévision palestinienne officielle, 4 janvier 2015).

- **Mustafa Barghouti** a affirmé que la direction de l'AP devait tenir sa promesse et signer une demande d'adhésion à la CPI et à d'autres conventions internationales. Il a également appelé à mettre fin à la coordination sécuritaire avec Israël.

- **Riyad al-Maliki**, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de consensus national palestinien, actuellement en visite au Brésil, a affirmé que l'objectif du nouvel appel au Conseil de sécurité de l'ONU était d'obtenir au moins neuf voix et de mettre les États-Unis dans une position inconfortable, où ils devront s'abstenir ou utiliser leur droit de veto. Il a affirmé que la décision avait été prise d'effectuer des visites dans plusieurs pays, dont la France et d'autres pays qui ont rejoint le Conseil de sécurité à l'occasion de la nouvelle année, pour s'assurer qu'ils voteront d'une manière conforme au désir des Palestiniens (Radio Voix de la Palestine, 5 janvier 2015).

■ **Les responsables du Hamas se sont opposés à l'appel au Conseil de sécurité.** **Sami Abu Zuhri** a affirmé que le Hamas était vivement opposé à un nouvel appel de l'AP au Conseil de sécurité et déclaré que le Hamas considérait la mesure comme un "jeu avec le destin de la nation palestinienne" (Page Facebook de Sami Abu Zuhri, 5 janvier 2015).

L'AP ratifie les conventions internationales

- Suite à l'échec du vote de la proposition de décision au Conseil de sécurité de l'ONU, **l'Autorité Palestinienne a officiellement ratifié les documents d'adhésion à une vingtaine de traités internationaux**, signés par Mahmoud Abbas la veille. Le principal document est celui portant sur **l'adhésion à la Cour pénale internationale de la Haye (CPI)** et une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU faisant état de l'adhésion au Traité de Rome.
- Mahmoud Abbas a également signé les demandes d'adhésion à la Convention des droits de la femme, la Convention de non-prolifération des armes nucléaires et non conventionnelles et les Protocoles 2 et 3 de la Convention de Genève. Il a également signé une déclaration indiquant que l'Etat palestinien est engagé aux conventions et à leurs principes internationaux, et s'engage à modifier ses lois et à les coordonner avec les conventions. **Saeb Erekat** a affirmé que les documents seraient valables 30-90 jours à compter de la date de ratification (AFP, 31 décembre 2014).



Mahmoud Abas ratifie les conventions internationales en présence de la direction palestinienne (Wafa, 31 décembre 2014)

- Saeb Erekat a affirmé qu'avant de rejoindre la CPI, les Palestiniens ont compris qu'en cas d'adhésion, **des plaintes pourraient être déposées contre des Palestiniens mais se sont déclarés prêts à endosser les conséquences**. Il a ajouté que d'autres organisations avaient ratifié les documents, dont Mussa Abu Marzouq, le représentant officiel du Hamas. Selon lui, Khaled Mashaal a annoncé que Marzouq était le représentant du Hamas à la signature de l'accord (Télévision palestinienne officielle, 5 janvier 2015).

■ **Mahmoud Ashtiya**, membre du comité central du Fatah, a déclaré que la demande des Palestiniens serait reçue soixante jours après le dépôt de la requête et a ajouté qu'ils pourraient agir à plusieurs niveaux, notamment en déposant des plaintes contre des personnalités israéliennes et non contre l'Etat (Malaf Al-Yom, 4 janvier 2015). En parallèle à la ratification, **Riyad al-Maliki a rencontré le procureur général de la CPI** en vue des préparatifs requis pour débiter les mesures d'ouverture d'une enquête pour les "crimes" commis par Israël (Radio Voix de la Palestine, 5 janvier 2015).

Réaction du Hamas

■ **Le Hamas a exprimé son soutien à la ratification par l'AP du Traité de Rome** (contrairement à son opposition à l'appel au Conseil de sécurité). Selon **Fawzi Barhoum**, le porte-parole du Hamas, l'organisation considère la ratification du Traité de Rome comme une mesure politique nécessaire. Il a appelé à rédiger un programme politique conjoint après l'établissement de la direction temporaire de l'OLP, incluant également le Hamas. Par ailleurs, il a appelé l'AP à décider d'une série de mesures, dont l'arrêt de la coordination sécuritaire, la levée du blocus sur la bande de Gaza, la reconstruction de la bande de Gaza, le paiement des salaires des employés et la mise en activité immédiate du conseil législatif (Page Facebook de Fawzi Barhoum, 31 décembre 2014).

Gel des avoirs

■ A l'occasion d'une réunion organisée le 1^{er} janvier 2015 par le Premier ministre Netanyahu au sujet de la riposte israélienne à l'appel palestinien à la CPI, il a été décidé dans un premier temps de **geler le transfert de 500 millions de shekels des taxes qu'Israël perçoit pour le compte de l'Autorité Palestinienne**. Les fonds devaient être transférés le 2 janvier 2015 dans le cadre des transferts réguliers effectués par Israël en début de chaque mois. Netanyahu a déclaré que l'AP n'est pas un Etat mais une entité alliée avec l'organisation terroriste Hamas qui commet des crimes de guerre (Site Internet du cabinet du Premier ministre, 1^{er} janvier 2015).

■ Des responsables palestiniens ont critiqué la mesure israélienne et ont affirmé que la punition israélienne de geler le transfert des taxes pourrait **entraîner l'arrêt de la coordination sécuritaire** :

- **Saeb Erekat** a affirmé que le gel du transfert des avoirs palestiniens était un acte "pirate" d'Israël et une punition collective portant atteinte aux hôpitaux, aux écoles, aux projets d'infrastructure et au paiement des salaires des employés de l'AP (Al-Ayam, 4 janvier 2015). A une autre occasion, Erekat a déclaré que le gel des avoirs

était la poursuite de la destruction de l'AP. Selon lui, Israël a des devoirs et ne les respecte pas (Télévision palestinienne officielle, 5 janvier 2015).

- **Jamal al-Khudari**, le responsable du comité populaire de lutte contre le siège, a déclaré que la décision d'Israël de geler les avoirs était un "crime organisé" contre les résidents de Judée-Samarie et de la bande de Gaza (Sama, 4 janvier 2015).

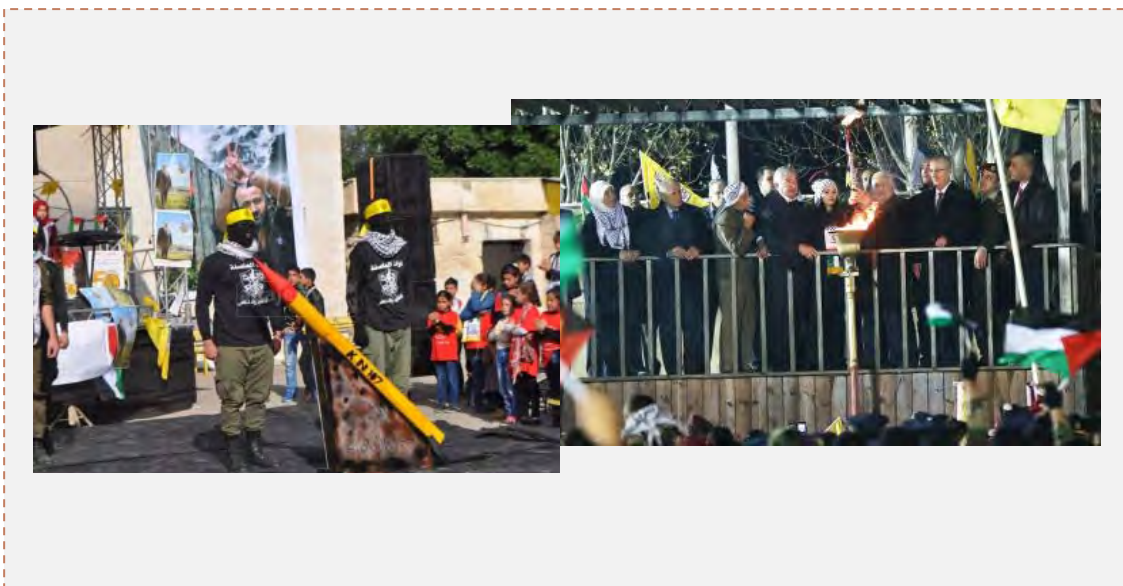
Réactions des Etats-Unis

- Le Département d'Etat américain s'est déclaré opposé à la demande de l'Autorité Palestinienne de rejoindre la Cour pénale internationale, affirmant que cette mesure porte atteinte à l'avancée des aspirations du peuple palestinien en vue d'un Etat souverain et créé une atmosphère négative dans les relations avec Israël (Site Internet du Département d'Etat, 31 décembre 2014).

- Concernant le gel des avoirs palestiniens, la porte-parole du Département d'Etat américain a déclaré qu'il s'agissait d'une mesure aggravant les tensions. Elle a appelé Israël et l'AP à éviter de prendre des mesures unilatérales et a affirmé que les Etats-Unis étudiaient la question d'une aide financière à l'AP (Site Internet du Département d'Etat américain, 5 janvier 2015).

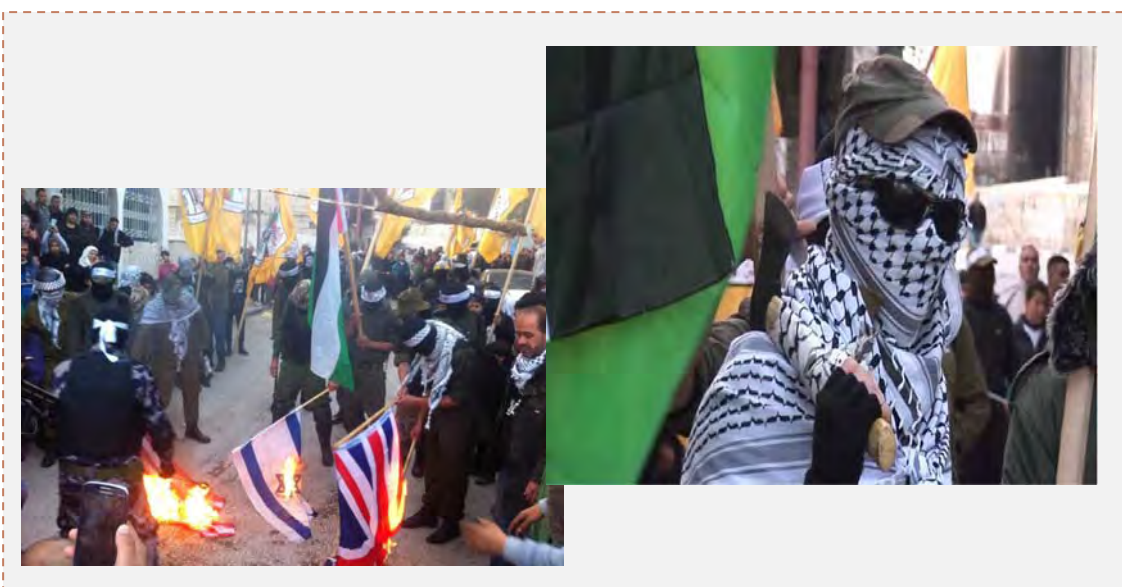
50^{ème} anniversaire de la création du Fatah

- Le 1^{er} janvier 2015, le Fatah a célébré le 50^{ème} anniversaire de sa création, **soulignant la lutte armée** qui a sacrifié plusieurs membres pour le combat palestinien, en parallèle à son aspiration à la paix. Plusieurs événements ont été organisés en Judée-Samarie et dans la bande de Gaza, discrets pour la plupart. Mahmoud Abbas a allumé la flamme marquant le début des festivités à l'occasion d'une cérémonie festive organisée à Ramallah (Al-Ayam, 1^{er} janvier 2015). Dans le camp de réfugiés de Qalandiya, plusieurs dizaines d'individus masqués des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa ont organisé un défilé. Une manifestation similaire a été organisée dans le village de Silwad. A Jérusalem Est, des Palestiniens se sont attroupés près de la Porte de Naplouse pour une manifestation symbolique et ont arboré des drapeaux palestiniens et des portraits de Yasser Arafat et de Mahmoud Abbas (QNN, 1^{er} janvier 2015).



Droite : Mahmoud Abbas allume la flamme marquant l'ouverture des événements du 50^{ème} anniversaire de la fondation du Fatah (Wafa, 31 décembre 2014). Gauche : Membres du Fatah montrant la maquette d'une roquette durant une manifestation à Tulkarem (Page Facebook Palinfo, 1^{er} janvier 2015)

■ Le 2 janvier 2015, le Fatah a organisé une manifestation dans le camp de réfugiés d'Aïda à Bethléem, en présence de dizaines de membres armés et masqués du mouvement, qui ont arboré des armes, des haches et des matraques. Durant la manifestation, **les drapeaux d'Israël, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne ont été incendiés**. Les participants ont scandé des slogans anti-israéliens et anti-américains (Site Internet PNN, 2 janvier 2015).



Droite : Membre du Fatah armé d'une hache durant une manifestation du Fatah. Gauche : Incendie des drapeaux d'Israël, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne à l'occasion d'une manifestation (Site Internet PNN, 2 janvier 2015)

- A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création du Fatah, son bureau d'information a publié sur son site Internet une affiche soulignant la poursuite de l'adhésion au concept de lutte armée, montrant une balle poussant d'une racine d'arbre (Site Internet du bureau d'information du Fatah, 28 décembre 2014).



Affiche publiée à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création du Fatah soulignant la poursuite de l'adhésion du Fatah au concept de lutte armée (Site Internet d'information du Fatah, 28 décembre 2014)